



DEVENEZ PROCUREUR(E) AU SERVICE DE LA JUSTICE

APPEL DE CANDIDATURES

916-246011097

Un emploi régulier de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales est ouvert au Bureau de Montréal pour lequel le port d'attache est situé au point de service de Montréal.

Mission du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Créé en 2007, le DPCP a pour mission d'assurer, au nom de l'État québécois, la responsabilité des poursuites criminelles et pénales, et ce, dans la recherche de la justice ainsi que dans le respect de l'intérêt public et la règle de droit :

- de façon indépendante à l'abri de toute pression de nature politique, policière ou médiatique;
- de façon à assurer la protection de la société et l'intérêt légitime des victimes, de leurs proches et des témoins.

Le DPCP contribue à protéger la population québécoise et à maintenir la confiance du public envers le système de justice criminelle et pénale. Son indépendance permet à la population de bénéficier d'un système de justice intègre et équitable.

Mandat du Bureau

Le Bureau de Montréal est un bureau du DPCP sous la responsabilité du procureur en chef aux poursuites criminelles et pénales, M^e Dominique Potvin.

Il a pour mandat d'autoriser et de diriger les poursuites criminelles du district judiciaire de Montréal devant les tribunaux (incluant les tribunaux d'appel) et d'accomplir les actions requises tout au long du processus judiciaire. Les procureur(e)s de ce bureau conseillent les policiers sur toutes questions impliquant une infraction criminelle commise par un adulte. Ils s'assurent également de la prise en compte des intérêts légitimes des personnes victimes d'infractions criminelles et des témoins tout au long du processus judiciaire.

La personne retenue pour occuper ce poste sera sous l'autorité immédiate de M^e Delphine Mauger, procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales.

L'équipe

Le Bureau de Montréal est situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal. Il est composé d'une équipe de 190 personnes. Pour l'accomplissement de son mandat, il recourt à des personnes qui ont une expérience variée et complémentaire. Il valorise le travail en équipe, une partie intégrante de sa culture organisationnelle. Les procureur(e)s qui y œuvrent doivent faire preuve d'autonomie, de rigueur, de créativité dans la recherche de solutions et avoir un esprit de collaboration avec ses collègues de travail et les différents partenaires institutionnels.

Attributions du poste

Le travail de l'équipe dédiée aux dossiers de violence sexuelle et d'abus physiques envers les enfants est au cœur de la mission de la protection de la société. La personne recherchée devra :

- conseiller, en temps réel, les enquêteurs et les personnes responsables de l'application des lois relativement à tous les aspects d'un dossier;
- participer activement aux ententes multisectorielles et aux journées de garde;
- analyser les dossiers soumis par les corps policiers, formuler au besoin des demandes de complément d'enquêtes, effectuer les contacts nécessaires et

- autoriser les poursuites pertinentes dans le respect des lois et des directives du DPCP;
- voir à l'assignation des témoins ainsi qu'à la production de documents en vue de la tenue d'un procès;
 - mener toutes les procédures judiciaires dans les dossiers (autorisations, rencontres, comparutions, enquêtes préliminaires, procès, auditions sur la détermination de la peine, etc.);
 - agir et plaider devant les tribunaux en assurant un service de poursuite efficace et respectueux envers tous les acteurs et intervenants du système judiciaire;
 - rencontrer les personnes impliquées dans les différents dossiers et participer à la mise en place de mesures d'accueil et d'accompagnement des victimes;
 - collaborer avec les personnes victimes ou leur représentant afin d'offrir des mesures d'aide au témoignage et les informer avant le règlement d'un dossier;
 - mettre en place des mesures visant à réduire au maximum les délais à toutes les étapes judiciaires dans les dossiers;
 - suivre de la formation en continu afin de maintenir le haut niveau de connaissances et d'expertise requis pour exercer la fonction;
 - dispenser de la formation juridique, tant à l'interne qu'aux partenaires;
 - intervenir publiquement et donner des entrevues à des médias écrits et électroniques au besoin.

Profil recherché

Le Bureau du Montréal est à la recherche d'un nouveau talent pour enrichir son équipe de procureurs dédiés aux dossiers de violence sexuelle et abus physique envers les enfants.

Concrètement, la personne recherchée :

- possède une expérience pertinente dans le traitement des dossiers de violence sexuelle, d'exploitation sexuelle sur internet et d'abus physique envers les enfants;
- possède une facilité à travailler en équipe, à échanger et collaborer avec les différents partenaires;
- a une grande capacité à travailler sous pression;
- est en mesure de s'adapter rapidement et avec flexibilité aux imprévus parfois soudains et de prendre des décisions judicieuses en conséquence;
- fait preuve d'engagement, de rigueur et de curiosité, avec un intérêt marqué pour l'approfondissement du droit;
- est une plaideuse ou un plaideur accompli(e), qui aime et excelle à effectuer des représentations devant les tribunaux;
- fait preuve d'un grand sens de l'organisation pour être en mesure de se vouer à un ou plusieurs dossiers complexes sur le long terme;
- fait preuve d'empathie, tout en ayant l'habileté d'établir des limites saines et professionnelles.

Conditions de travail

Au 1^{er} avril 2026, le traitement minimal est fixé à 82 999 \$ et le traitement maximum à 192 423 \$ pour un horaire normal de travail de 37,5 heures par semaine.

Télétravail

Dans l'éventualité où le télétravail est autorisé, la ou le procureur(e) doit fournir un environnement de travail à domicile adapté à l'accomplissement de la prestation de travail attendue, sécuritaire, et qui permet d'assurer la confidentialité et la sécurité de l'information, de même que d'entretenir des communications efficaces et de respecter le décorum des tribunaux si elle ou il doit participer à des audiences à distance.

Conditions d'admissibilité

Pour que votre candidature soit admissible, vous devez :

- être inscrit(e) au tableau de l'Ordre des avocats du Québec;

- occuper un emploi de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales OU être déclaré(e) apte à exercer la fonction de procureur(e) (votre nom fait alors partie de la banque de personnes qualifiées);
 - si votre candidature est retenue et que vous n'êtes pas déjà à l'emploi du DPCP, vous devrez donner votre autorisation pour une vérification d'habilitation sécuritaire.
- posséder au minimum cinq (5) années d'expérience à titre d'avocat(e);
- faire parvenir votre candidature par courriel, au plus tard, le **4 juin 2026 à 23 h 59**, heure de l'Est.

Marche à suivre pour déposer votre candidature

Vous devez faire parvenir votre candidature par courriel, à l'adresse dotation@dpcp.gouv.qc.ca en prenant soin d'y joindre ces documents :

- une lettre de motivation à occuper les fonctions;
- votre curriculum vitae, incluant les dates de début et de fin (mois et année) des emplois occupés.

Prendre soin d'inscrire le numéro **916-246011097** de l'appel de candidatures.

Prenez note

Dans l'éventualité où aucune candidature ne serait retenue parmi les candidats permanents, temporaires ou occasionnels répondant aux exigences du poste, le Bureau de Montréal pourra considérer les candidatures des personnes candidates déclarées aptes dont le nom figure dans la banque de personnes qualifiées.

Informations sur le processus de dotation

Communiquer avec la Direction des ressources humaines du DPCP, par courriel, à l'adresse dotation@dpcp.gouv.qc.ca.

Informations sur les attributions de l'emploi

Communiquer avec M^e Delphine Mauger, procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales, par courriel, à l'adresse delphine.mauger@dpcp.gouv.qc.ca .